

## Pierre Claver Mbonimpa a été présenté mardi devant le Parquet

@rib News, 20/05/2014 Le président de l'Association burundaise de protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), Pierre Claver Mbonimpa (photo), a été présenté ce mardi devant le Parquet mais c'est surtout "humiliation" qui a choqué les activistes de la Société civile burundaise. Pacifique Nininahazwe déplore les conditions de transport d'un homme âgé de 66 ans qui pourrait voyager à bord de son véhicule gardé par la Police.

« Mbonimpa a été conduit au parquet dans un camion dans lequel il devrait se tenir debout, alors que même ceux qui sont cités dans des crimes tels que un certain Joris des Renseignements à Musaga se présente en bonne conditions devant le Parquet ou la justice », a-t-il écrit sur son compte Facebook. Une seule photo, sur une dizaine d'autres montrant des jeunes du parti au pouvoir comme preuves sur la présence des éléments burundais au Congo en entraînements militaires, a suffi pour arrêter Pierre Claver Mbonimpa sur demande des services de la Présidence de la République. Tout a commencé le 21 avril. Le malheur de Mbonimpa a débuté le 21 avril et coïncide avec la réunion du ministre de l'Intérieur Edouard Nduwimana avec les représentants de la Société civile. C'est à partir de ce jour que le Gouvernement s'est senti vexé lorsque Mbonimpa a exposé devant le ministre Nduwimana qu'il détenait des preuves de la présence des jeunes burundais à l'Est du Congo, mais s'est gardé de dire qu'il s'agissait des "Imbonerakure". Le président de l'APRODH disait que les preuves sont disponibles et qu'il est même prêt à les donner à la Justice ou à la Police pour servir de décharge des enquêtes. Les jours suivants, le pouvoir s'est activé pour trouver un « petit motif de le jeter en prison », selon Pacifique Nininahazwe. Une seule photo, qui s'avère fautive, va offrir un motif tant espéré par le pouvoir. Le président du Frodebu Nyakuri, un parti de la coalition gouvernementale, déplore le comportement du pouvoir qui, par ce geste, commence à violer la "Feuille de route pour les élections de 2015". Selon Jean Minani, « en justice, si trois preuves sont correctes et que l'une soit fautive, cela signifie que l'intéressé a raison », se réfère-t-il à la photo polémique qui a conduit Mbonimpa en prison, et qui serait en circulation depuis 2008. Selon des sources au sein de la Société civile, le 21 avril c'est aussi le jour où 34 jeunes burundais auraient été tués au Congo. Alors qu'ils étaient en exercices d'entraînement, ces jeunes burundais auraient été surpris par des tirs venus des directions variées et 34 d'entre eux seraient tombés sur les lieux. Selon les mêmes sources, des dizaines d'autres auraient été blessés et soignés dans des maisons privées pour dissimuler leurs actions au Congo, mais les familles des enfants tombés auraient demandé des éclaircissements, mais vite contenus par le pouvoir et on dut la fermer pour ne pas s'exposer à des représailles. Nkurunziza avait exprimé sa colère : une loi en préparation. Selon certains, c'est même Pierre Nkurunziza lui-même qui aurait demandé cette arrestation, dans un discours tenu mercredi à Bugabira en province de Kirundo, quand il a annoncé qu'il y avait des gens qui font des montages et qui veulent diviser les populations paisibles par des "rumeurs". Selon le président, ces gens seront punis sévèrement par la loi et une loi qui prime les "diffuseurs des rumeurs" [à l'instar de Mbonimpa, Ndir] sera votée en moins d'un mois. Pierre Nkurunziza veut changer le Code pénal burundais et y inclure certaines dispositions qui punissent le crime de « répandre des rumeurs ». Les peines passibles de cette infraction seront déterminées par un groupe de législateurs et les proches de Nkurunziza sont déjà à l'œuvre. Le vote est prévu dans un mois et Nkurunziza déclare que ce sont les habitants de Kirundo qui lui ont demandé ainsi. [JMM]